



# Commune de Grandvilliers

## Label Villes et Villages Fleuris 2018

Dossier de candidature à l'obtention de la 3<sup>ème</sup> FLEUR



Villes et Villages  
Fleuris



# **SOMMAIRE**

Mot du maire

Un peu d'histoire

Plan du parcours

## **1. Présentation géographique de la commune de Grandvilliers**

## **2. Présentation de la démarche de valorisation**

- Les motivations
- Les objectifs

## **3. Acteurs et ressources mobilisés**

- Le budget
- Le personnel

## **4. L'animation et la promotion de la démarche auprès de la population et des visiteurs.**

## **5. Mise en oeuvre**

- Le patrimoine végétal et le fleurissement
- Gestion environnementale des espaces verts
- Qualité de l'espace public
- Analyse par espace

## **6. La visite du jury**

## ***Mot du maire***



Grandvilliers, ville fleurie...

Notre commune est toujours mobilisée pour le fleurissement qui rend quand même la vie plus agréable.

Notre volonté d'avoir un environnement de qualité afin que chacun puisse s'arrêter et flâner dans notre ville fleurie est un atout pour son développement.

Ces multiples fleurs aux coloris variés, mélangées avec les légumes nous ont conduits à développer le partage en multipliant les rencontres intergénérationnelles.

Le développement durable est en nous et ensemble, nous ferons tout pour que les fleurs rendent notre ville encore plus accueillante et dynamique...

***Le Maire  
Jacques LARCHER***



## Un peu d'histoire

### Les Grandvillois

#### Quelques chiffres :

Code postal : 60210.

Superficie : 664 ha.

Altitude du territoire : 177 à 204 m.

Population :

**1720** : 1561 h - **1851** : 1866 h - **1836** : 1891 h

**1899** : 1647 h - **1911** : 1723 h - **1926** : 1455 h

**1946** : 1317 h - **1962** : 2118 h - **1999** : 2893 h

**2006** : 3060 h.

Population totale au 1<sup>er</sup> janvier **2017** :

3098 habitants avec les doubles comptes.

Population municipale : 2995 habitants.

Les anciens noms de Grandvilliers. Emile Lambert nous révèle une vingtaine d'orthographes différentes, qu'il a relevée au cours des siècles dans de différents cartulaires.

Granviler en 1090, Grandvillare. Grandviller. Grandi villari en 1157, GrandumVillare en 1202.

### Un peu d'histoire de Grandvilliers

Certains historiens, déjà Pierre Louvet en 1613, indiquent qu'il y avait en ce lieu une grande ville détruite par les Huns au V<sup>ème</sup>. Toutefois, rien ne semble indiquer jusqu'alors, une origine antérieure au XIII<sup>ème</sup> pour Grandvilliers, que ce soit dans d'autres textes ou dans des découvertes qui auraient pu être faites dans le sous-sol du territoire.

Ce que nous savons : les terres de Grandvilliers appartenaient à Rorcon, évêque d'Amiens. Ce dernier concéda ce domaine à l'abbaye Saint-Lucien. Ainsi, Grandvilliers, bien que picard, relevait de cette abbaye beauvaisienne. En 1188, une ferme construite par l'abbaye était exploitée par GiboinMoissart.

Au début du XIII<sup>ème</sup> siècle, Evrard de Monchy, qui était abbé de ce monastère, entreprit de construire une bourgade pour mettre en valeur ses propriétés envers son abbaye. Il voulut aussi

donner une grande proportion à ce nouveau bourg. L'entreprise lui paraissant difficile, il se concerta avec l'évêque de Beauvais, Philippe de Dreux, bien que les terres de Grandvilliers ne soient pas dans l'étendue de son diocèse. Cependant l'autorité religieuse et militaire de cet évêque (Philippe de Dreux était le neveu du puissant roi Philippe Auguste) donnait confiance à l'abbé.

Une charte de mai 1212, que l'on peut lire dans le livre de Pierre Louvet, 1613, (page 108) stipule les conditions de la création du bourg de Grandvilliers. C'est donc ainsi que Grandvilliers prend alors naissance. Sans réelles preuves contraires, Grandvilliers naît en 1212.

En 1801, quand Cambry, préfet de l'Oise, vint à Grandvilliers lors d'une visite dans toutes les communes du département, il constate : "Grandvilliers, bourg considérable et bien percé, est coupé par quatre grandes routes. L'une d'elles conduit à Rouen, l'autre à Calais. La troisième se rend à Amiens et la quatrième se dirige vers Beauvais. Il est entouré d'une plaine immense. Les terres environnantes sont froides, et ne produisent qu'à force de culture et de fumier. Les eaux y sont rares, les puits n'en donnent qu'à 80 pieds de profondeur.

Des fabriques de serges, de draperies communes, des chapeliers, des bonnetiers, le commerce de l'épicerie, beaucoup d'ouvriers en bas, donnent une certaine aisance aux habitants de Grandvilliers. Ils ont un marché considérable tous les huit jours, où se vendent plus de 300 sacs de blé...

Grandvilliers forme une espèce de république isolée dans le département de l'Oise. Elle est séparée des grandes communes par des chemins très difficiles. Quelques familles protestantes vivent en paix dans ce canton : on y trouve beaucoup de gaieté. Le maire y fait régner un bon esprit (à l'époque Charles Lenglier). Les plaisirs de la jeunesse sont la danse, le jeu de tamis, le jeu de paume, et le jeu de raquette".

## Quelques dates :

**6 au 8 juin 1940 :** Grandvilliers est détruit par des bombardements et des incendies. 163 maisons ou immeubles disparaissent.

**31 août 1944 :** la ville est libérée.

**1956 :** l'Hôtel de Ville est reconstruit mettant ainsi un terme à la reconstruction de la ville.

## Les monuments :

L'église Saint-Gilles en partie classée : portail latéral sud du XIV<sup>ème</sup> siècle, le seul élément de l'église sauvé lors de l'incendie de 1680. A l'intérieur une partie du mobilier provient de l'abbaye de Beaupré.

La chapelle Saint-Jean, origine XVI<sup>ème</sup> siècle, désaffectée, curieux graffitis dont de très anciens. C'est la chapelle de l'ancien cimetière de Grandvilliers.

Caves anciennes sous quelques maisons.

Centre culturel dans une ancienne laiterie.

Une maison datée 1804, rue Frédéric Petit.

Une maison XVII<sup>ème</sup>, pierre et brique, rue du Général Leclerc.

Monument du Général Leclerc.

Buste du Général Warabiot.

Mairie en 1956.

Stèle commémorative, au terrain de boules, honorant des anciens joueurs de longue paume, victimes de la guerre.

Sur la place Halleur, une des quatre fontaines, établies vers 1830, restaurée en 2004, une autre est accolée à l'église.

Au cimetière, tombes d'anciens maires, des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles. Le socle du calvaire est un ancien chapiteau roman, provenant d'une abbaye, Lannoy ou Beaupré.

Patrimoine industriel, une ancienne usine textile, après la gare.

Quelques anciennes maisons d'ouvriers textiles et de cordonniers, rue Frédéric-Petit, antérieures à 1800.

Demeure XVI<sup>ème</sup> siècle, de l'ancien couvent des Soeurs Grises puis du conventionnel Antoine Delamarre.

A la Mairie, pierre de la Bastille, offerte par Palloy, en 1790, au district de Grandvilliers. Cette pierre avait disparu pendant près de 200 ans et fut donnée, en 2016, à la mairie de Grandvilliers, par Dominique Collemant, descendant d'Antoine Delamarre.

Textes de Daniel Delattre,  
Président de l'Association Historique  
du canton de Grandvilliers.





## **1. Présentation géographique de la commune de Grandvilliers**

C'est une commune qui se situe au Nord-Ouest du département de l'Oise et Chef-lieu des 101 communes du nouveau canton de Grandvilliers.

Les habitants s'appellent : « Les Grandvillois(es) ».

Elle dispose de nombreux atouts : des services de proximité et de nombreux commerces, auxquels s'ajoutent 46 associations sociales, sportives et culturelles.

Au milieu d'une région agricole, Grandvilliers dispose de quelques industries : SOGIPHAR, LIN 2000, LUCHARD, SAVERBAT, SETO....

## **2. Présentation de la démarche de valorisation**

### **Les motivations**

C'est une volonté de prendre soin de notre environnement et de l'embellir : il s'agit de sensibiliser et responsabiliser la population en lui faisant prendre conscience de l'importance des actions citoyennes sur la qualité et la pérennité de ce riche patrimoine.

Cette démarche est en cohérence avec les autres actions engagées pour développer le tourisme. Les élus souhaitent renforcer l'attractivité de la commune en offrant un accueil fleuri, respectueux de l'environnement, pour ses habitants d'abord, mais aussi en donnant aux touristes l'envie de s'y arrêter, d'y séjourner ou d'y habiter.

Notre démarche d'inscription au concours « Villes et villages fleuris » sensibilise énormément les membres de la commission ; les différents prix obtenus jusqu'à présent sont la 1<sup>ère</sup> fleur en 2008 et la 2<sup>ème</sup> fleur en 2015. Cette perspective a engendré un travail de réflexion approfondi qui prend en compte l'étude de paramètres importants au niveau environnemental tels que la gestion de l'eau, le désherbage, l'utilisation des produits phytosanitaires, la gestion des plantes invasives, ...mais également de mieux structurer le projet global pour l'avenir.

L'aide d'organismes extérieurs (CAUE par exemple) ainsi que les commentaires techniques du jury des VVF sont des soutiens importants dans la prise en compte de l'aménagement de l'espace à l'occasion des travaux envisagés. On peut ajouter également que la démarche engagée permet une meilleure connaissance et même une découverte enrichissante du territoire dans lequel nous vivons au quotidien.

Les particularités de la commune, détaillées dans la partie suivante, constituent la base d'ancrage toute naturelle de notre démarche de valorisation.

## • *Les Objectifs*

- Valorisation de l'environnement existant en structurant les espaces.
- Utilisation de plantes et espèces pérennes
- Mise en valeur de différents secteurs.
- Maîtrise des coûts pour la commune.
- Formation du personnel aux méthodes de travail.
- Organisation de nouvelles manifestations pour sensibiliser la population à l'environnement.
- Mise en place de méthodes alternatives (arrosage avec l'eau des bassins).
- Renforcement du fleurissement : bulbes plantés à l'automne 2016 ainsi que tulipes, jonquilles et autres muscaris. Les fleurs se sont ouvertes au printemps pour le plus grand plaisir des habitants, ce qui donne une ville plus chaleureuse et plus gaie.



***Création d'un jardin potager à partager et des bacs pour  
« les Incroyables Comestibles »***





### **3. Acteurs et ressources mobilisées**

#### **- Le budget**

Le fleurissement demande un entretien régulier et une inflation des dépenses (végétaux, paillage, entretien, élagage...) qu'il faut contenir. Le budget annuel « fleurissement » alloué est de 20 000 euros auquel il faut ajouter les frais de personnel (espaces verts).

#### **- Le personnel**

- La Commission « Environnement-Fleurissement-Aménagement urbain » est composée de 7 élus.

Le personnel municipal managé par le Directeur Général des Services compte 27 agents répartis dans les services administratifs, techniques, éducatifs...Chacun contribue à l'amélioration de la qualité de vie des Grandvillois(es), que ce soit l'agent d'accueil, l'agent d'entretien des bâtiments...Le service « espaces verts » est composé de 3 agents et 1 apprenti. En période estivale, un prestataire extérieur intervient sur des missions précises : l'entretien de l'éco-quartier, la place de la Cense et la zone de loisirs (tonte en mulching)...Des formations sur les produits phytosanitaires ont été mises en place au cours de ces dernières années afin de favoriser la cohabitation harmonieuse entre l'homme et son environnement.

### **4. L'animation et la promotion de la démarche auprès de la population et des visiteurs**

- Les publications municipales : la lettre d'informations municipales mensuelle et son magazine trimestriel.
- Le Site internet de la commune et sa borne interactive : le Totem Tactile. La tendance actuelle est à l'amélioration des démarches administratives nécessaires aux citoyens par le biais des formulaires téléchargeables. La télé-procédure permet désormais de remplir les documents sans avoir à se déplacer, moins de papiers, moins de temps perdu. Le site est également un moyen de communication vers l'extérieur, vers le tourisme et la promotion des sites aménagés. C'est un moyen de retrouver des articles édités. Avec le réseau des communes, les statistiques évoquent 2000 à 2500 visiteurs par mois sur le site.
- Animation scolaire.
- Concours Villes, Villages fleuris du Département de l'Oise. Une habitante a été récompensée en 2017 pour le prix du « balcon fleuri ».
- Panneaux du label « Ville Fleurie » aux entrées de la commune.
- Action sensibilisation, animations pédagogiques (Association Outil en Main, atelier jardinage aux Jardins Familiaux, fleurissement de massifs avec des enfants).
- Les Incroyables Comestibles : C'est un projet citoyen et solidaire de sensibilisation aux problématiques alimentaires (manger local, produire sa propre nourriture, l'autonomie alimentaire, etc...) où tous les habitants peuvent participer. En pots, en jardinières, sur un bout de gazon, chacun est invité à semer, planter, offrir. Vous n'avez pas d'endroit où planter ? Qu'à cela ne tienne ! Venez participer aux actions de plantations collectives dans les parterres de la ville et au Jardin des Collemboles à côté du lycée : (actions annoncées sur : <https://www.facebook.com/IncroyablesComestiblesGrandvilliers/>).

***Participation aux «Incroyables Comestibles»  
de l'Hôpital de Grandvilliers qui accueille des personnes âgées,  
de l'école maternelle, du lycée.  
Le Centre Social contribue à la rencontre, l'entraide et la mixité  
sociale et intergénérationnelle de ces différents établissements.***



- Participation au festival du Ciné Rural.
- L'Association Historique du canton de Grandvilliers œuvre pour connaître l'histoire de la ville. Elle organise des sorties pour la visite des églises du canton, ainsi que des visites de sites historiques et industriels de la région et des manifestations comme le salon des collectionneurs, le salon des antiquités. Elle publie des feuilles périodiques et des articles concernant la ville dans le bulletin municipal. Sur rendez-vous, des visites guidées de la ville sont possibles. L'association envisage l'installation de panneaux explicatifs devant les monuments...
- La Bibliothèque municipale, le Lycée et le Centre Social ont créé des grainothèques où chacun peut prendre, donner et échanger des graines.

***Décoration importante : celle des fêtes de fin d'année.  
Les services techniques de la commune sont sollicités pour  
l'installation des illuminations de Noël avec notamment des  
décors originaux dans le centre-ville et les différentes rues.***



## 5. Mise en oeuvre

- Le patrimoine végétal et le fleurissement

La zone de loisirs accueille une aire de repos, avec beaucoup de verdure et un mélange de fleurs champêtres aux couleurs très variées qui permet d'obtenir grâce aux différentes espèces présentes de magnifiques ensembles de l'été à l'automne. On y retrouve des bancs, des aires de jeux pour enfants, table de ping-pong, terrain de boules... Pour délimiter la zone, création en avril 2018 d'une clôture avec plantations de différentes essences.

La ville possède un patrimoine arboré important : le service des espaces verts remplace, entretient et augmente les quantités d'arbres chaque année. La diversification des espèces est prise en compte afin de veiller à l'esthétique des rues. Des arbres sont plantés chaque année par la commune, laquelle n'oublie pas leur entretien et l'élagage. Les déchets de taille sont transformés en copeaux.

Au fil des saisons, les agents des espaces verts s'attachent à proposer aux Grandvilliois(es) des nouvelles compositions qui agrémentent parterres, suspensions aux ronds-points. Le centre-ville fait l'objet d'une campagne soutenue de fleurissement. Même si le choix du fleurissement en suspension a diminué, celui-ci est privilégié dans les zones où il est plus difficile de fleurir en sol, afin de maintenir un cadre de vie agréable.

- Gestion environnementale des espaces verts

La commune a aujourd'hui réduit les produits phytosanitaires ; c'est un choix malgré les quelques désagréments que cela occasionne sur certains secteurs (hors cimetière et espaces sportifs).



***Hôtels à insectes : Pour favoriser la biodiversité des espaces verts.***



- Installation d'un nichoir à oiseaux au terrain de tennis.
- Paillage : les copeaux de l'élagage sont récupérés en complément d'autres achats. Placés aux pieds des massifs de fleurs annuelles, ils limitent l'évaporation de l'eau et le désherbage.
- La Ville met tout en œuvre pour préserver l'environnement et économiser l'eau, avec une utilisation mieux réglementée, notamment en période de sécheresse.
- Un audit a été réalisé en mars 2017 sur un programme de développement des chemins de promenade et de randonnée, à cette issue une commission a été créée.

## • **Qualité de l'espace public**

- La commune de Grandvilliers assure la propreté de la voirie par le biais de plusieurs techniques :
  - Opérations manuelles.
  - Opérations mécaniques : la voirie est nettoyée par une balayeuse et depuis peu par l'utilisation d'un aspirateur de rue.

Parallèlement, les services techniques assurent la logistique de nettoyage des différentes manifestations (fête de la musique, brocante, fête patronale, foire ...) ainsi que les opérations hivernales.

- Propreté urbaine : Consciente des nombreux actes d'incivilité, la Ville en 2017 a fait plusieurs campagnes de sensibilisation et a acheté et installé 3 distributeurs de sacs à déjections canines.
- La commune dispose de plusieurs sanitaires publics en bon état de fonctionnement et de propreté, et a fait récemment l'acquisition de deux toilettes écologiques dites « toilettes sèches ».
- Les agents ramassent les encombrants sur simple demande à la mairie. Un agent est affecté au ramassage des corbeilles à papier et au nettoyage des recoins douteux.
- Des containers dédiés au tri sélectif sont répartis sur la commune. Une déchetterie se situe à 7 kms de Grandvilliers.
- Un nettoyage est organisé chaque année par les écoles dans le cadre : « Nettoyons la nature ».
- Les déchets verts (résidus de l'entretien des haies..) sont broyés et réutilisés en paillage pour les différents massifs.
- L'achat d'un véhicule électrique Zoë en 2017 et l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques dans le centre-ville.
- Renouvellement du système d'éclairage. La Ville réhabilite progressivement son parc d'éclairage vieillissant. Ce dernier est remplacé par un système de lampes leds moins énergivores et plus directionnelles limitant la pollution lumineuse.
- Le mobilier urbain, la voirie : la commune gère l'entretien et le nettoyage, vérifications légales et obligatoires des aires de jeux, le choix des bancs publics, des corbeilles de rues, des barrières fait l'objet d'une concertation des équipes afin d'uniformiser et de permettre son insertion dans le paysage.
- Les réfections de voirie privilégient l'enfouissement des réseaux aériens.
- Aménagement des trottoirs pour les personnes à mobilité réduite.

- *Analyse par espace*



*Espace zone de loisirs et ses étangs*





*L'éco-quartier*



*Lotissement « résidence le Tambour »*

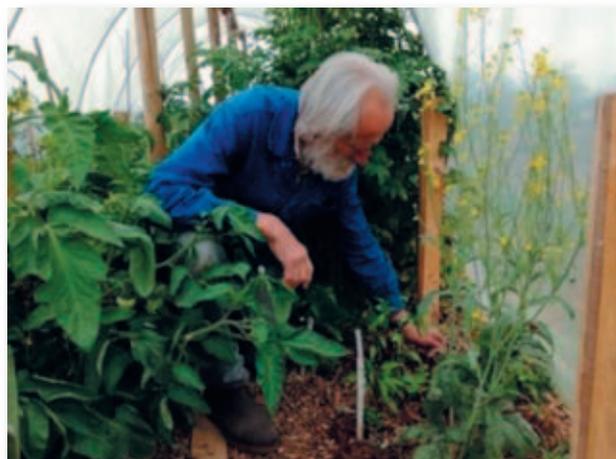


### ***La serre de la commune***

**Les stades** : la commune de Grandvilliers possède deux terrains de football engazonnés ainsi qu'un terrain synthétique. Les tontes des terrains de football sont assurées par nos services.

**Jardins familiaux** : l'Association des Jardins Familiaux de Grandvilliers abrite des parcelles bien entretenues où poussent légumes, fruits et fleurs. Un lieu de vie et d'échanges qui s'est embelli au fil des ans avec le soutien de la ville notamment pour l'installation d'une nouvelle clôture en 2017. Le Président veille sur la propreté et au respect des règles avec l'installation de cabanes de jardin de même couleur, de composteurs, de bacs pour la récupération des eaux de pluie.

Un des jardiniers des jardins familiaux est titulaire du diplôme : « ambassadeur jardin naturel. » Trois autres jardiniers ont participé à la formation d'un guide composteur labellisé par l'ADEME pour la gestion des déchets verts permettant une réduction de 30% du contenu des poubelles.





***L'Aire d'accueil camping-cars créée début 2017 se situe à proximité du Centre-Ville, elle est ombragée, calme et sécurisée. Elle peut accueillir 4 camping-cars, avec branchement eau et électricité, poubelles, bancs, une vidange des eaux usées et WC chimique.***



Cimetière, espace hautement symbolique du passage de la vie à la mort, en complète mutation entre les exigences économiques et fonctionnelles (columbarium, jardin du souvenir) est un espace protégé, sacré. Des travaux sont prévus afin de refaire des allées et des espaces verts ... l'audit réalisé au mois d'avril dernier nous permettra d'affiner nos réflexions avant d'envisager des travaux.



## 6. La visite du jury

### Composition de la délégation

La délégation Grandvilloise qui recevra le jury «Villes et Villages fleuris» sera composée de Monsieur Larcher Jacques, Maire de Grandvilliers, Madame Daniel Catherine, Adjointe au Maire, responsable de l'Environnement, du Fleurissement et de l'Aménagement urbain, Monsieur Defer Joël, Conseiller municipal et membre du bureau de l'Association des Jardins Familiaux et de Monsieur Aubruchet Régis, responsable du service des espaces verts.

### Organisation de la visite.

Accueil des membres du jury devant l'Hôtel de Ville : visite de la Ville avec un véhicule, en privilégiant un temps d'échanges pendant le circuit et durant un arrêt.

Retour à l'Hôtel de Ville.



*Créations 2018*